

15-Lettre de mission apprentissage – Sept. 2026
Direction de la communication et de l'attractivité
Intitulé du poste : Assistant ou chargé de communication

Formation envisagée par l'apprenti : Licence Information/Communication

Le maître d'apprentissage sera : Marine Laboret – Directrice adjointe et cheffe du service stratégie de communication.

Présentation des motivations du maître d'apprentissage :

La direction de la Communication et de l'attractivité centralise les demandes de communication de l'ensemble du Département de Maine-et-Loire sur des thématiques très variées comme l'enfance et la famille, les personnes âgées, handicapées, l'insertion, l'habitat-logement, la culture et le patrimoine, les routes, le sport et l'éducation, les archives, l'environnement, l'institution ou les satellites associés...

L'apprenti viendra en appui opérationnel des chargés de communication sur des missions rédactionnelles, iconographiques, de mise en place de plan de communication ou encore de mise en page des supports. Sur une année, l'apprenti pourra gérer des projets de tout type au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Durée du contrat : 1 ou 2 ans à partir de septembre 2026

Missions confiées :

- Participer à la promotion du Département de Maine-et-Loire et de ses actions auprès des usagers, habitants, élus, entreprises, organismes publics et privés, journalistes...
- Élaborer des plans de communication et les mettre en œuvre en collaboration avec les services et les collègues de la Direction
- Concevoir des supports de communication : rédiger les messages et textes, choisir l'iconographie, mettre en page PAO, assurer le suivi de production et de diffusion
- Coordonner les prestataires et assurer la gestion administrative
- Rédiger des notes, compte-rendu, synthèses, argumentaires et évaluations des actions
- Participer au travail d'équipe de la Direction de la communication et plus particulièrement à l'organisation d'événements

Modalités d'accompagnement de l'apprenti :

- Présentation de la mission à l'apprenti, du fonctionnement de la Direction de la communication et de l'attractivité et du Département de Maine-et-Loire
- Participation à la journée d'accueil des nouveaux arrivants
- Entretien quotidien au démarrage puis hebdomadaire pour le suivi des dossiers
- Participation aux réunions de la Direction
- Point avant chaque absence de l'apprenti et à chaque retour
- Rencontre-évaluation avec le professeur tuteur
- Si besoin participation au mémoire, à la soutenance de l'apprenti

Lieu de travail : Le poste est basé à l'hôtel du Département à Angers (49).